

17 septembre 2019

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 25 juin 2019 de MM. et M^{mes} Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek, Maria Pérez et Ariane Arlotti: «La culture d'entreprise d'Addax Petroleum fait-elle partie du profil professionnel des hauts cadres financiers de la Ville de Genève?»

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Considérant que depuis sa fondation en 1994 par Jean-Claude Gandur l'entreprise Addax Petroleum s'est fait connaître à plusieurs reprises pour blanchiment d'argent et pratiques relevant de la corruption à grande échelle, afin d'obtenir les concessions pétrolières au Nigéria, notamment à l'époque du régime extrêmement brutal et corrompu de Sani Abacha, responsable entre autres de l'exécution de Ken Saro-Wiwa, l'écrivain opposant qui dénonçait le pillage ravageur des terres de son peuple par les groupes pétroliers.

Considérant de plus que récemment le Conseil administratif a engagé deux hauts cadres financiers, anciens hauts cadres d'Addax Petroleum, les auteurs demandent au Conseil administratif si la culture d'entreprise d'Addax Petroleum fait partie du profil professionnel recherché pour servir les intérêts de la collectivité publique qu'est la Ville de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les cadres et les employé-e-s de la Ville de Genève sont recruté-e-s sur la base d'une culture de service public et d'un engagement au service de la population.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Sandrine Salerno